



Chaque mois, une anecdote sur Janville-en-Beauce !

Un droit coutumier qui rythme le quotidien (2^e partie)

Parmi les dispositions de la *Coutume* très fréquemment mises en œuvre jusqu'au début du Premier Empire de Napoléon figurent celles relatives au Titre X, qui traite de la communauté ou « société de biens » entre homme et femmes, bien sûr dans le cadre du mariage, attendu que le concubinage n'a pas plus d'existence légale sous l'Ancien Régime que le divorce. À défaut d'un contrat de mariage, c'est le droit coutumier de l'Orléanais qui s'impose aux Janvillois entre la fin du Moyen Âge et la Révolution, y compris pour les héritages acquis par le mari hors le territoire de la *Coutume*. Ses dispositions demeurent en vigueur jusqu'à la promulgation du Code civil en 1804 et l'instauration d'un régime légal de communauté pour l'ensemble des Français. Une règle apparaît intangible pour le Janvillois et la Janvilloise du XVII^e ou XVIII^e siècle : pendant toute la durée de leur mariage, l'homme est « seul seigneur et maître de tout ce qui compose la société » qu'il forme avec sa femme, même si un contrat de mariage a été signé, lequel ne saurait « blesser la bienséance publique et nos mœurs » en essayant de « soustraire en quelque façon la femme à la puissance maritale ». Ce qui ne veut pas dire que le mari est nécessairement le seul propriétaire ; en revanche, il lui incombe et revient d'assurer « le bail et gouvernement » de l'éventuel héritage de sa femme, comme de tous les « autres propres » de celle-ci. Malgré cette gestion des biens de l'épouse laissée à l'appréciation de l'époux, les juristes se sont efforcés de trouver une série de garde-fous pour prémunir la Janvilloise des possibles abus de son conjoint : si ce dernier veut se servir des « deniers propres de la femme » pour acquérir un héritage, il conviendra de rédiger un « contrat d'acquisition » et de s'assurer « que la femme accepte cet héritage pour emploi de ses deniers ».

À bien des égards, la *Coutume* de l'Orléanais appliquée aux Janvillois s'avère moins « patriarcale » que dans d'autres contrées sises au nord de la Loire, y compris pour des dispositions apparemment anecdotiques, mais qui montrent le pointillisme et la précision ayant guidé les juristes de la *Coutume* dans notre région. Ainsi, lorsque le mari décède avant sa femme, « les frais du deuil de la veuve » sont pris sur « les frais funéraires du mari », en d'autres termes, sur « les facultés de la succession » laissées par celui-ci, peu importe les moyens de la veuve et son douaire. À l'inverse, si le mari se retrouve veuf, c'est à lui de supporter les frais de son deuil, qui, par conséquent, ne peuvent être pris sur les biens laissés par sa femme.



Damoiselle veuve en deuil.

Illustration : « Damoiselle veuve en deuil », dessin du XVI^e s. [Anonyme – Gallica / BnF]

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE Contact : mairie@janville-en-beauce.fr

Publication de la mairie de Janville-en-Beauce à 1000 exemplaires

Directeur de Publication : M. Stéphane MAGUET



Allaines-Mervilliers

Janville

Le Puiset

Le petit Janvillois

Edition Septembre 2023



l'étude
Médiathèque de Janville

"Amoureuse des Mangroves"

présentée par l'artiste
Géraldine Chansard
et la réalisatrice
Pauline Dupin

Du 16 septembre au 16 décembre 2023

02 37 90 16 35 · 16 rue du Cheval Bardé · 28310 · Janville-en-Beauce

Horaires d'ouverture : Mardi, Jeudi, Vendredi: 16h à 18h - Mercredi: 9h30 à 12h-14h à 18h . Samedi: 9h30 à 12h-14h à 17h

Le passage de la balayeuse est prévu :

le **vendredi 1^{er} septembre** dans la commune déléguée du Puiset
le **lundi 4 septembre** dans la commune déléguée de Janville



JANVILLE (28)



Samedi 9 Septembre

Espace Thierry la Fronde - 20 h 00

Ouverture des portes à 18 h 30

Organisé par le comité des fêtes

Bons d'achat d'Intermarché et Carrefour

1000 € - 400 € - 300 € - 200 € - 130 € - 120 € etc...

Flash : 100 € pour chaque couleur

Bingo : 150 € - 50 € - 20 €

Partie spéciale : 500 euros

Réservation:

au **06.72.94.33.67**

06.07.80.45.17

Formule à 35 € : 1 planche de 12 adultes + 1 planche de 6 enfants

+ 2 bingos + 2 tickets flash de chaque couleur

Tarifs adultes s/s formule : 4 € le carton - 16 € les 5 - 24 € les 8 - 32 € les 11

Tarifs enfants et Bingo: 2 € le carton - 10 € les 6

Tarif Flash: 10 euros les 3 couleurs

Sandwichs-Pâtisseries-Buvette

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de crise sanitaire et d'intempéries
Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique

Cinémobile à Toury

Dimanche 17 Septembre :

16h : Miraculous

18h : Barbie

20h45 : Un coup de maître

MEDIATHEQUE DE JANVILLE-EN-BEAUCE – 02-37-90-16-35

Pour la rentrée, la médiathèque proposera une animation méditation/relaxation le 20 septembre, de 10h30 à 11h30 pour les enfants à partir de 6 ans.

Les accompagnateurs adultes sont également les bienvenus. N'hésitez pas à apporter un petit tapis de gym ou de yoga pour vous installer plus confortablement.

L'inscription est obligatoire auprès de votre bibliothécaire.



LOTO AS TOURY JANVILLE FOOTBALL



Samedi 23 septembre 2023

Salle des fêtes 28310 TOURY

Ouverture des portes à 18h30

Début des jeux à 20h

Buvette/Sandwicherie - Bons d'achat

Réservations : 06.17.62.64.79

lotoastj@laposte.net

Retrouvez le programme des Journées Européennes du Patrimoine sur la commune de Janville-en-Beauce dans une prochaine édition spéciale du Petit janvillois

Animations à la Librairie « Une page à écrire »



Mercredi 13 septembre : 15h à 17h : Atelier origami en lien avec l'exposition « Amoureuse des Mangroves », animé par Claudine Gardras à partir de 8 ans – participation libre

Samedi 16 septembre : 10h à 12h : Atelier Cyanotype avec Brigitte Gamier – 22 €

Samedi 23 septembre : 15h : Rendez-vous des lecteurs

Samedi 30 septembre : 10h à 12h : Atelier origami en lien avec l'exposition « Amoureuse des Mangroves », animé par Annie Striblen – à partir de 8 ans – participation libre

Samedi 30 septembre : 15h : Rencontre exceptionnelle avec Dominique Ehrhard et Anne-Florence Lemasson, artistes, auteurs, de renommée internationale. Présentation et découverte de l'art du pop-up, échanges et dédicaces suivi d'une collation

Plus d'infos sur : <https://www.unepageaecrire.fr/evenements/>

Samedi 9 Septembre

A partir de 9h30

Intermarché Janville

Rencontre

Dédicace

Avec Christian THOMAS, pour la sortie de son 2^{ème} roman : « Les Meyer »



Samedi 9 septembre

Chapelle de la Trinité - Janville

11h00 - Lecture de textes

témoignant d'un monde rural disparu...

« La mobilisation de 1914 »



On a tous besoin d'une source de motivation pour s'entraîner et reprendre sa vie en main, trouvez la votre en contactant les associations sportives ou culturelles de la commune :



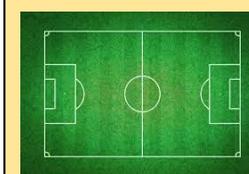
<https://www.coeurdebeauce.fr/nous-connaître/annuaire/>

REPAS DES CHEVEUX BLANCS

Dimanche 8 octobre 2023

Pour les administrés (de + de 65 ans) de Janville et Allaines-Mervilliers. Les personnes n'ayant pas reçu d'invitation doivent contacter la Mairie (02.37.90.00.53)

Pour les administrés du Puiset, le repas traditionnel sera prévu en mars.



Le stade Rue de Patay reste ouvert pour les jeunes de la commune

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

16 ET 17 SEPTEMBRE 2023

"Patrimoine vivant" et "Patrimoine du sport", thèmes de la 40^e édition

40 ANS

CLUB LOISIRS DES AINES

Marche Gourmande le 17 septembre 2023 : départ **Espace Thierry-La-Fronde**

10 Km : Départ 9h30 - 7 km : Départ 10h00 - 3 Km Départ 10h30

Apéritif + Repas froid : 12 € - Marcheurs 2.50 €

Renseignements et inscriptions : 02.37.34.41.07

